

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

À circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles

Les images de Sardaigne ne nous ont pas laissé froid : à la mi-février, des éleveurs d'ovins de cette île italienne ont déversé plusieurs milliers de litres de lait sur les routes, suite à une chute des prix à un niveau inacceptable. Dernièrement, les laiteries versaient 60 centimes pour un litre de lait de brebis – loin en-dessous des coûts de production. Afin d'intensifier la pression sur les transformateurs et les responsables politiques, les éleveurs d'ovins ont brusquement mis fin à leurs livraisons pour ensuite déverser le lait.

En tant que producteur de lait italien (et européen), je tiens à exprimer ma solidarité avec les agriculteurs sardes. Le lait a sa valeur – notre travail a son prix ! Il y a 10 ans, l'année de la crise de 2009, nos collègues de France et de Belgique ont dû déverser leur lait dans les champs afin d'attirer l'attention sur la situation intenable du marché du lait. Depuis sa fondation, l'European Milk Board (EMB) s'engage en faveur de prix du lait équitables et d'un revenu décent pour les agriculteurs. C'est la condition nécessaire à la préservation de l'élevage laitier dans le long terme dans toutes les régions d'Europe.

La politique de l'Union européenne progresse, mais elle le fait à petits pas. La directive européenne sur les pratiques commerciales déloyales a été adoptée à la mi-mars par le Parlement européen. Il s'agit d'une étape importante pour assurer une meilleure protection des producteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Les stocks d'intervention ont désormais été résorbés à 99 %. M. Hogan, le commissaire à l'Agriculture, se flatte d'avoir « *libéré prudemment* » les près de 400 000 tonnes de lait écrémé en poudre « *en veillant à maintenir l'équilibre du marché et à soutenir la reprise du secteur laitier après la crise du marché de 2015-2016.* » Il oublie toutefois de rappeler que la Commission européenne porte une grande responsabilité dans la dernière crise. C'est justement parce que la Commission européenne a pris les mauvaises mesures ou a agi de manière trop hésitante que les stocks de poudre se sont amoncelés. M. Hogan a également passé sous silence le fait que lors des appels d'offres, le lait en poudre a été largement bradé très en-dessous du niveau d'intervention. Aucune information n'est disponible sur les vendeurs ou les acheteurs de la poudre d'intervention – ce n'est pas ce que j'appelle faire preuve de transparence !

La réforme de la Politique agricole commune (PAC) nous donne l'occasion de créer des conditions équitables pour nous, les producteurs de lait. Trois rapports sur la PAC sont actuellement en cours de discussion au Parlement européen. L'avenir de l'agriculture est un sujet clivant. Les députés de la commission Agriculture du Parlement européen ont déposé plusieurs centaines d'amendements au rapport sur l'Organisation commune des marchés agricoles. On trouve parmi ceux-ci des propositions constructives comme, par exemple, « *la réduction des volumes en cas de perturbations du marché* ».

Avec une politique agricole européenne raisonnable, les actions spectaculaires des producteurs de lait pourraient un jour appartenir au passé.

Roberto Cavaliere, membre du comité directeur de l'EMB et président d'APL Italie

EMB Bulletin mars/avril 2019

- Allemagne : Stratégie sectorielle pour 2030
 - Consommation de viande et gaz à effet de serre
 - « Die faire Milch » instaure l'élevage lié à la surface
 - Visite ministérielle à la ferme – entrevue avec Boris Gondouin
 - "Mon lait est local" – Semaine du 8 au 12 avril 2019
- [Vous pouvez nous trouver sur Facebook](#)

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Allemagne : Stratégie sectorielle pour 2030

Dans le cadre de son symposium en janvier 2019, le BDM a présenté sa stratégie sectorielle pour le marché du lait. L'objectif est ici de refonder le marché du lait de manière à renforcer la position commerciale des éleveurs laitiers, dans le but de pouvoir atteindre une valorisation nettement meilleure et de mettre fin aux crises systémiques.

Le premier pas dans ce sens doit être de lutter plus efficacement contre les crises. Pour cela, le BDM a élaboré ces dernières années un concept de gestion des crises du marché du lait qui lutte efficacement contre les crises grâce à l'adaptation du comportement de livraison des producteurs de lait en fonction du marché. Il faut également transcrire en droit national l'article 148 de l'organisation commune de marché, car celui-ci intervient dans les relations entre les éleveurs laitiers et les laiteries. En plus de ces premières étapes, une organisation sectorielle des éleveurs laitiers devra être créée. Il est important que cette organisation ne regroupe que des éleveurs laitiers et que les laiteries n'en fassent pas partie ; autrement, l'organisation se paralyserait elle-même et il serait impossible d'en tirer le moindre effet. La tâche la plus importante de l'organisation sectorielle sera d'assumer le pilotage des outils de gestion de crise.

Dans une dernière étape, il faudra procéder au découplage des relations contractuelles directes entre les éleveurs laitiers individuels et les laiteries. La commercialisation du lait devra devenir une compétence de l'organisation sectorielle des producteurs de lait, en collaboration avec les associations de producteurs.

Renforcement de la législation relative aux engrais

L'UE exige du gouvernement fédéral allemand qu'il comble les lacunes qui, selon Bruxelles, existent toujours dans la législation allemande relative aux engrais, afin que la protection des réserves d'eau souterraines soit véritablement efficace. Les mesures convenues entre les ministères fédéraux de l'agriculture et de l'environnement prévoient un net renforcement de la réglementation actuelle : elles comprennent notamment des dispositions plus strictes pour les zones à forte pollution en nitrates (zones rouges). Elles comportent aussi une obligation de culture dérobée avant les cultures d'été ainsi qu'une interdiction de la fumure d'automne pour l'orge d'hiver et le colza d'hiver. De plus, les valeurs théoriques pour le calcul des besoins en engrais doivent être inférieures de 20 % dans les zones rouges par rapport aux zones moins polluées. Enfin, le respect du plafond d'azote de 170 kilogrammes par an/hectare pour les engrais organiques ne devra plus être calculé en moyenne mais par parcelle. D'une manière générale, les *Länder* doivent se voir attribuer plus de latitude dans les zones rouges pour prendre des mesures complémentaires visant à réduire la pollution en nitrates.

Johannes Fritz, Bundesverband Deutscher Milchviehhalter BDM e.V.

Consommation de viande et gaz à effet de serre

L'agence néerlandaise pour l'environnement (*Planbureau voor de Leefomgeving*, PBL) a finalement accepté d'indiquer sur son site internet les véritables avantages pour la lutte contre le changement climatique qu'offrirait

une diminution de moitié de la consommation de viande.

À l'échelle européenne, celle-ci réduirait les émissions de gaz à effet de serre de 2 à 4 %, selon le type de viande encore consommé (volaille, porcine ou bovine). À l'origine, le PBL avait laissé entendre que l'effet positif pour le climat serait de l'ordre de 25 à 40 %. Le mois dernier, le PBL avait quelque peu revu ses affirmations suite à une action de la fondation Agri Facts (STAF), sans toutefois faire état du véritable gain de la diminution de la consommation de viande. Ceci a finalement changé récemment, après une nouvelle action

de la fondation STAF.

La société induite en erreur pour des années

Si la fondation Agri Facts se satisfait du résultat de sa mobilisation et de l'ajustement relativement rapide des chiffres du PBL, elle s'inquiète néanmoins des conséquences négatives de cette négligence grave de l'agence environnementale PBL, qui attribuait jusque là une bien trop grande part des émissions de gaz à effet de serre à la consommation de viande. John Spithoven, président de la fondation STAF, indique : « Il y a tout de même une différence si l'on explique aux responsables politiques et au grand public que réduire la consommation de viande de moitié diminuerait les émissions de gaz à effet de serre de 25 à 40 % ou de 2 à 4 %. Les décideurs et la société accordent beaucoup de crédit aux statistiques de la PBL, qui a d'ailleurs été choisie par le gouvernement néerlandais comme l'organisme en charge de chiffrer les effets de l'accord de Paris sur le climat. Nous devrions pouvoir partir du principe que les statistiques concernant l'agriculture et l'horticulture sont élaborées et publiées avec soin. Ce n'était clairement pas le cas ici. »

Recommandation sur la consommation de produits animaux suite à l'accord sur le climat

Une diminution de moitié de la consommation de viande est considérée comme irréaliste. Dans le cadre de l'accord sur le climat, la PBL recommande au gouvernement d'inciter à une réduction de 15 % de la consommation de protéines animales, ce qui permettrait d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre de 0,5 à 1 %.

Geesje Rotgers, Fondation Agri Facts (01/2019)

« Die faire Milch » instaure l'élevage lié à la surface

Le projet allemand du lait équitable *Die faire Milch* est devenu la première marque d'aliments en Allemagne à s'engager en faveur d'un élevage lié à la surface. Il s'agit de limiter le nombre de vaches laitières sur la surface d'une exploitation pour garantir le bien-être des animaux.

© DFM

Avec cette décision, *Die faire Milch* ajoute un critère de production durable supplémentaire à ses normes de qualité, qui étaient déjà très élevées. La marque *Die faire Milch* est connue des consommateurs depuis plusieurs années pour ses critères de production durable. Les producteurs qui participent à cette marque – uniquement des exploitations familiales d'Allemagne – s'engagent notamment à ne pas utiliser de fourrage importé d'outre-mer et à renoncer à l'emploi d'OGM. La marque a désormais posé un autre jalon dans la discussion actuelle sur les conséquences d'une agriculture trop intensive et a indiqué qu'elle entendait miser sur un élevage lié à la surface.

Dans le cadre de ce concept novateur, tous les participants à ce projet de lait équitable s'engagent à limiter volontairement le nombre de leurs vaches en fonction de la surface de leur exploitation. Le but est de ménager aussi bien les animaux que les pâturages. Cette décision a été élaborée et adoptée, en janvier 2019, conjointement par les consommateurs et les producteurs de lait réunis dans la coopérative « Fair Food eG ». Contexte : Fair Food eG est le promoteur du projet *Die faire Milch* et offre aux consommateurs la possibilité unique de contribuer à élaborer l'orientation et la stratégie de cette marque très appréciée.

« Nous sommes fiers que notre marque assume, une fois encore, un rôle précurseur sur le marché de l'alimentaire allemand », déclare Ralf Ehret, consommateur et membre de la coopérative. « Avec cette limitation de la densité des troupeaux, nous prévenons efficacement les excédents de nutriments et la surfertilisation des surfaces agricoles. Les circuits d'échange régionaux devraient s'en trouver renforcés. De plus, cette règle contribue au bien-être des vaches dans le long terme », poursuit M. Ehret.

Die Faire Milch <http://www.diefairemilch.de/>

Visite ministérielle à la ferme – entrevue avec Boris Gondouin

Le 21 février 2019, la ministre française chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, s'est rendue sur l'exploitation laitière de Boris Gondouin, membre du conseil d'administration de l'European Milk Board (EMB) et de l'Association française des producteurs de lait indépendants (APLI). Au programme : une discussion détaillée sur les solutions européennes pour le

marché laitier. Boris Gondouin raconte.

Monsieur Gondouin, qu'est-ce qui amène une ministre de Paris dans votre exploitation dans le nord de la Meuse ?

Une députée de ma région, avec qui nous avons déjà eu plusieurs échanges, lui avait parlé de cet éleveur français qui se bat au niveau européen pour défendre son métier et un prix juste pour les producteurs, car elle estimait qu'il méritait d'être écouté. C'est ainsi que la ministre est venue à ma ferme, accompagnée d'une délégation de responsables politiques de la région et d'ailleurs, tels que plusieurs députés et sénateurs, le préfet et le directeur de la Direction départementale des territoires (DDT). Mon associé Gerald Rouvroy et moi les avons donc accueillis sur notre exploitation, accompagnés du président de l'APLI Sylvain Louis et du président de la marque du lait

équitable FaireFrance, Jean-Luc Pruvot.

De quels sujets avez-vous discuté ? Quels messages souhaitez-vous faire passer ?

Les sujets principaux abordés étaient mon travail à l'EMB (European Milk Board) ainsi que le projet européen du lait équitable. Je lui ai expliqué notre combat et comment nous en étions arrivés là – la suppression des quotas, les crises récurrentes et la création de l'EMB, fruit de la solidarité entre les producteurs européens.

Mais le plus important pour moi était de parler de pistes de solution concrètes, tels que notre étude sur les coûts de production, le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) et aussi le lait équitable. En effet, vu que ce n'est pas toujours facile de se faire entendre au niveau politique, les producteurs ont voulu se prendre en main pour créer le lait équitable européen, dont notre marque FaireFrance fait partie. Il s'agit là d'un projet créé par les agriculteurs eux-mêmes qui montre qu'il est possible de vendre du lait tout en payant un prix juste au producteur et en renforçant le lien entre les consommateurs et les agriculteurs.

Ce changement de lieu facilite-il la communication par rapport aux échanges plus « traditionnels » au ministère ?

Évidemment, c'est tout à fait autre chose. Là j'étais chez moi, j'avais l'impression de pouvoir parler librement, de pouvoir dire tout ce que je pensais. J'avais préparé un petit discours où j'ai fait un résumé de tout ce qui s'était passé les 20 dernières années. Nous sommes tout de suite entrés dans le vif du sujet et avons pu avoir un échange constructif. Rencontrer une ministre à sa ferme, c'est quand même quelque chose d'unique !

De plus, cela nous a permis de faire passer notre message auprès de toutes ces personnes en même temps. La ministre était accompagnée d'une délégation de quelque 25 personnes, cela a donc vraiment valu la peine ! En plus, pour nous c'est aussi plus facile, car ce n'est jamais évident de s'absenter longtemps de la ferme pour se rendre à un rendez-vous à Paris...

Quelles conclusions tirez-vous de cet échange ? Quel soutien concret attendez-vous de la part de la ministre ?

Je suis très satisfait de la manière dont ça s'est passé. La ministre a dit que ce que nous faisons était extraordinaire et qu'elle allait soutenir nos demandes et en parler au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Et qui sait, peut-être même au président...

La ministre est-elle déjà cliente Fairefrance ou avez-vous réussi à gagner une nouvelle consommatrice de lait équitable ?

Elle ne connaissait pas encore Fairefrance, mais notre démarche lui a vraiment plu. Elle se montrait avant tout impressionnée que ce soient les agriculteurs eux-mêmes qui ont monté ce projet, prenant ainsi leur destin en main. De plus, la marque est ouverte à tous les producteurs de lait, quelle que soit leur région. Je n'irai pas vérifier dans son frigo, mais j'espère bien qu'à partir de maintenant, on y trouvera du lait Fairefrance !

M. Gondouin, je vous remercie de cet entretien.

Regina Reiterer, EMB

"Mon lait est local" – Semaine du 8 au 12 avril 2019

Dans le cadre de la campagne « Mon lait est local » et avec le soutien des organisations de la société civile, les producteurs de lait européens ainsi que des éleveurs de six pays ouest-africains -ont le plaisir de vous informer de la tenue d'une semaine d'échanges autour des enjeux du lait en Europe et en Afrique de l'Ouest la semaine du 8 au 12 avril 2019.

© Oxfam

Organisations participantes : European Milk Board (EMB), Oxfam Solidarité, SOS Faim, Vétérinaires sans Frontières.

PROGRAMME

Lundi 8 avril 2019 (9h à 12h30): Session d'échanges

« La chaîne de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest : quel soutien pour quelle filière ? »

Session d'échanges pour partager les expériences de développement de la filière et identifier des pistes de solutions techniques et financières aux enjeux persistants, avec la participation de coopératives ouest-africaines et européennes, industriels, ONG internationales et acteurs étatiques.

Où? Comité économique et social européen (CESE, Salle JDE 63) – Rue Belliard 99-101, 1000 Bruxelles

Inscription et programme complet

Contact : Koen Vantroos, Vétérinaires Sans Frontières – k.vantroos@vsf-belgium.org ou +32 (0)2 240 49 66

Mardi 9 avril 2019 (9h à 13h30): Table ronde

« Comment des politiques communautaires cohérentes peuvent soutenir le développement du secteur laitier local en Afrique de l'Ouest »

Discussion sur l'influence de la politique de l'Union européenne, des institutions et des entreprises sur le développement d'une filière laitière locale durable en Afrique. Analyse des propositions sur la politique commerciale et agricole européenne en présence de producteurs de lait d'Afrique de l'Ouest et d'Europe, de représentants d'industries laitières locales et européennes, d'experts de la filière, d'ONG ainsi que d'acteurs institutionnels européens et ouest-africains.

Où? Résidence Palace (Salle Maelbeek) – Rue de la Loi 155, 1040 Bruxelles

Inscription et programme complet

Contact : Benoît De Waegeneer, Oxfam Solidarité – benoit.dewaegeneer@oxfam.org et Vanessa Langer, EMB – langner@europeanmilkboard.org ou +32 2 808 1935

Mercredi 10 avril 2019 – Action symbolique et conférence de presse

Conférence de presse (10h à 11h) :

Conférence de presse sur les conséquences de la surproduction européenne sur la production laitière locale en Afrique de l'Ouest, avec la participation de producteurs laitiers européens et ouest-africains. Présentation du contexte actuel et de pistes de solution pour une production laitière durable ici et en Afrique.

Où ? Résidence Palace (Salle Maelbeek) – Rue de la Loi 155, 1040 Bruxelles

Action symbolique (11h à 13h) :

Action hautement symbolique et « culinaire » avec tracteurs devant le bâtiment du Conseil de l'UE, organisée conjointement par les producteurs européens et ouest-africains et par différentes organisations de développement. Signature d'une déclaration commune en présence des médias.

Où? Devant le bâtiment du Conseil de l'UE – Rue de la Loi 175, 1040 Bruxelles

Contacts : Erwin Schöpges, Président de l'EMB – schoepges@europeanmilkboard.org ou +32 (0) 497 90 45 47

Jeudi 11 avril – Visite, projection de film et rencontre-débat

Visite de délégations de producteurs ouest-africains et européens aux Pays-Bas : rencontres et visite d'une exploitation laitière

Contact : Vanessa Langer, EMB – langner@europeanmilkboard.org ou +32 2 808 1935

Projection du film « La planète lait » et **rencontre-débat** sur les enjeux de la situation actuelle de la production laitière en Europe

Où ? Cinéma Galeries – Galerie de la Reine 26, 1000 Bruxelles

Quand ? Le jeudi 11 avril de 19h à 21h30

Contact : François Graas, SOS Faim – francois.graas@sosfaim.org ou +32 2 548 06 70

Vendredi 12 avril (12h30 à 14h): Présentations et visite

Présentations à l'Infopoint de la Commission européenne, Rue de la Loi 43, 1040 Bruxelles

Contact : François Graas, SOS Faim – francois.graas@sosfaim.org ou +32 2 548 06 70

Visite de délégations de producteurs ouest-africains et européens en Belgique : visite de la fromagerie Herve Société et visite de l'exploitation laitière « Ferme du Bois de Herve »

Contact : Vanessa Langer, EMB – langner@europeanmilkboard.org ou +32 2 808 1935

Du 14 au 16 avril

Visite d'une délégation de producteurs ouest-africains et européens en Allemagne : rencontres, visite d'une exploitation laitière, ouverture de l'exposition « Le lait n'aime pas voyager. À la différence des éleveurs ! ».

Contact : Vanessa Langer, EMB – langerv@europeanmilkboard.org ou +32 2 808 1935 et Rainer Forster, BDM Allemagne – r.forster@bdm-verband.de ou +49 (0)8161 53847312

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-marsavril-2019.html>